

# Nouvelle Opération Programmée d'amélioration de l'habitat d'ALM (OPAH)

*Dispositif*  
**« Mieux chez moi 2 »**  
**2019 - 2022**



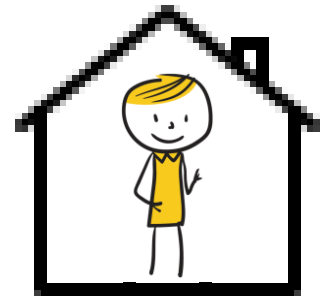
# La mise en œuvre de « mieux chez moi 2 » :

Une action du Programme Local de l'Habitat



un outil au service de la **politique de la transition écologique** d'Angers Loire Métropole

qui met **l'habitant au cœur de l'action** en faisant de la Santé environnementale dans le logement le fil conducteur de l'approche



un TERRITOIRE  
EN MOUVEMENT



# « Mieux chez moi 2 » : un dispositif global



Un guichet principal  
d'accueil, d'information et  
d'accompagnement des  
ménages

+

Des actions pro actives

+

Des aides aux travaux

L'OPAH  
(Opération Programmée  
d'Amélioration de l'habitat) c'est :

Un **accompagnement** gratuit et personnalisé

des **propriétaires** ❖ Occupants  
❖ Bailleurs  
❖ Syndicats de copropriétaires

dans leur **projet d'amélioration**  
de leur logement



Maison



Immeuble

par un **opérateur** Anah spécialisé

**CITÉMÉTRIE**

# Par cette opération, Angers Loire Métropole entend accompagner

La rénovation et l'amélioration énergétique des copropriétés

L'adaptation des logements au vieillissement et au handicap

L'amélioration énergétique des logements & la lutte contre la précarité énergétique

La lutte contre l'habitat indigne et dégradé

Le développement d'un parc privé à loyer modéré de meilleure qualité

La prévention des risques technologiques autour de Zach System (PPRT)

un programme  
sous la forme d'une  
**Opération Programmée  
d'Amélioration de l'Habitat  
(OPAH)**

**multithématique**

à l'échelle du territoire des  
communes d'ALM

sur **3,5 ans**  
(prorogable 2 x 1 an)

L'attractivité  
résidentielle en  
centre-ville et en  
centre-bourg



un TERRITOIRE  
EN MOUVEMENT



# De l'ancien programme (PIG Energie) à la nouvelle OPAH :

## Des objectifs renforcés

Le PIG Energie mi 2013-2017 (4,5 ans)	La nouvelle OPAH octobre 2019-2022 (3,5 ans)	Une opération plus rapide
<b>Réalisation :</b> 1 006 logements aidés (20 dossiers / mois)	<b>Objectifs :</b> 1 622 logements aidés (40 dossiers / mois)	<b>+ 100%</b> Un rythme doublé sur la période
<b>Enveloppes (hors ingénierie) :</b>  ALM : 1,3 M€ ANAH : 4,5 M€	<b>Enveloppes (hors ingénierie) :</b>  ALM : 2,25 M€ ANAH : 6 M€	<b>+ 50%</b> d'engagements financiers par ALM

# Des objectifs ambitieux

2019-2022

## Réhabiliter 1 622 logements

### Propriétaires occupants



Maisons individuelles



Appartements

**849** logements de propriétaires occupants

*Dont 100 aidés par ALM seule*

**Aides aux travaux**

### Propriétaires bailleurs



Maisons individuelles



Appartements

**82** logements de propriétaires bailleurs

*Dont 55 aidés par ALM seule*

**Aides aux travaux**

### Syndicats de copropriétaires



**690** logements en copropriétés

*Dont 450 aidés par ALM seule*

**Aides aux travaux**

### Syndicats de copropriétaires



**15** copropriétés aidées à la prise de décision

*(uniquement aidés par ALM)*

**Aides aux diagnostics**



un TERRITOIRE  
EN MOUVEMENT



# Des engagements financiers importants

## Le montant des subventions attribuées aux propriétaires :

- De la part d'ALM : **2,25 millions d'euros** sur 3,5 ans
- De la part de l'ANAH : **6 millions d'euros** sur 3,5 ans



L'impact du dispositif « Mieux chez moi 2 » estimé à plus de **35 millions d'euros** de travaux et de prestations.

L'équivalent de **700 emplois** préservés ou créés sur la période.



# Les partenaires de la nouvelle OPAH d'ALM

Liste non exhaustive



un TERRITOIRE  
EN MOUVEMENT

